



PANEL N°2

Causes et effets du terrorisme

DESCRIPTION DU PANEL

MODÉRATRICE : Dr. Niagalé BAGAYOKO (France/Mali)
Présidente, Réseau africain du secteur de la sécurité (ASSN)

Les attaques récurrentes et souvent coordonnées des groupes armés terroristes exploitant la porosité des frontières et l'étendue des territoires des pays du Sahel, constituent une menace réelle pour la paix et la sécurité internationales. Nonobstant le renforcement des stratégies et actions contre terroristes aux plans national, sous-régional et international les exactions des groupes terroristes sont en recrudescence.

Pour lutter efficacement contre ces groupes armés terroristes, il est essentiel de bien cerner la nature, les causes profondes et les effets du terrorisme.

Le but du panel est justement de procéder à une analyse des causes et effets du terrorisme afin de permettre une bonne compréhension des dynamiques sécuritaires au Sahel dans le but ultime d'encourager une utilisation effective des capacités civiles dans la lutte contre terroriste

THEME N°1 : Causes profondes et mécanismes d'ancrage local du terrorisme

PANELISTE : M. Wassim NASR (France)
Journaliste, Veilleur Analyste, Spécialiste des groupes terroristes au Sahel, Consultant de France 24.

Pour ce qui est de ce sous-thème, il est impératif de débiter par un exercice intellectuel obligé d'établissement d'une typologie pour mieux cerner le débat. Le panéliste pourrait être appelé, en ce qui concerne les causes profondes ou « root causes » à faire resurgir les rationalités sous-jacentes et les pôles d'intérêts comme l'idéologie, la criminalité privée, les défaillances de l'Etat (et de ses services et démembrements) pour non seulement assurer la protection des populations mais également mettre en place un système de gestion politique, social et économique inclusif, participatif et équitable. Une différenciation plus convaincante pourrait aider à mettre l'auditoire sur un même postulat épistémologique visant à mieux orienter les débats.

Ensuite, il sera procédé à une analyse des manifestations du terrorisme au Sahel car les groupes armés terroristes présents dans les zones frontalières s'en prennent régulièrement à la population et aux institutions nationales, à travers des attaques coordonnées qui exploitent la porosité et des frontières et l'étendue des territoires.

Enfin, le conférencier abordera les facteurs qui alimentent le terrorisme et qui lui donnent une certaine espérance de vie. En effet, très raffinés dans leur mode d'actions, les Groupes armés terroristes (GAT) se nourrissent de conflits locaux, qui constituent le soubassement sur lequel repose leur capacité d'infiltration et d'expansion même si l'ancrage local et les caractéristiques des différents groupes, varient d'un pays à l'autre. Au-delà de leur diversité et de la singularité de chacune de leur trajectoire respective, l'émergence des GAT et des groupes armés non étatiques (GANE) demeure profondément liée à la problématique de la fragilité de l'État, de la défaillance des mécanismes institutionnels de régulation sociale et de répartition des richesses. Car en l'absence de systèmes de gestion politique inclusives et participatives et de mécanismes d'arbitrage impartiaux, les antagonismes sociaux dérivent souvent en violence armée et l'auto-positionnement des GAT en pourvoyeurs de sécurité, de justice économique et sociale et



d'équité en font des acteurs crédibles et justes aux yeux des populations voire des couches les plus vulnérables et défavorisées. Leur ancrage local sur base de vagues de recrutements au sein des communautés devient de facto plus facile !

THEME N°2 : Terrorisme : effets et implications pour les Etats et les communautés

PANELISTE : Dr Arnaud HOUENOU (Bénin)

Docteur en Science politique, assistant à l'Université d'Abomey-Calavi

En abordant la question du terrorisme sous l'angle de ses effets, le panéliste s'efforcera de décrire et d'exposer toutes les conséquences de ce fléau tant pour les Etats que pour les communautés. Il est indéniable que l'un de ses tous premiers méfaits réside dans le coût humain qu'il a engendré avec le nombre élevé des morts et des personnes déplacées. A cause du terrorisme, la paix et la quiétude sociale ont laissé la place à la terreur et à la cruauté, ôtant ainsi toute valeur à la vie humaine. Les Etats tentent de s'adapter à la guerre asymétrique qui leur est imposée mais le nombre, toujours croissant, des victimes civiles et militaires, et la fréquence des attaques, les unes plus meurtrières que les autres traduisent des difficultés réelles à venir à bout des groupes terroristes.

Aussi, le panéliste devra mettre un accent particulier sur la destruction du tissu social et communautaire du fait de la radicalisation et de la récurrence des conflits inter et intracommunautaires dont certaines s'apparentent à des logiques insurrectionnelles ou se nourrissent de tous les éléments constitutifs d'un génocide. A côté de ces types de conflits, des initiatives locales de prise en main émergent, mais qui malheureusement, ne laissent aucune place à l'Etat jugé dépassé par les événements : milices d'auto-défense avec leurs lots de travers (exécution sommaire sur base de délation, exactions contre des innocents) et/ou paiement d'impôts pour négocier la vie sauve.

En outre, les conséquences économiques du terrorisme constituent un pan non moins important des difficultés qui assaillent les Etats. Ayant perdu le monopole de la violence avec l'émergence des groupes terroristes, les Etats s'engagent dans un processus accéléré d'armement et de réarmement, faisant ainsi de la question sécuritaire leur priorité absolue. D'énormes ressources sont sacrifiées sur l'autel de l'effort de guerre, ce qui prive de facto les populations par l'amélioration des secteurs sociaux dits de base (éducation, santé...) et par un soutien fort à l'économie locale voire nationale.

Par ailleurs, le terrorisme a aussi contribué à la remise en cause de la culture démocratique. Cet argument a été invoqué dans les pays comme le Mali ou le Burkina Faso pour justifier la rupture de l'ordre constitutionnel et l'avènement des juntes militaires au pouvoir.

Le conférencier est, ainsi donc, appelé à cerner toutes les implications possibles du terrorisme et son impact, au demeurant négatif, sur les communautés et les Etats.

THEME N°3 : Tentatives d'appréhension du terrorisme par les Etats et difficultés rencontrées.

PANELISTE 1 : Professeur HUDU Ayuba (Nigeria)

Professeur de sciences politiques à l'Université Amadou Bello de Zaria

PANELISTE 2 : Mr Ilkka Tapani SALMI (Finlande)

Coordinateur de l'UE pour la lutte contre le terrorisme

Dès le début de ce phénomène, les Etats se sont organisés tant à l'interne que dans un cadre de coopération bilatérale ou multilatérale pour contrer les menaces à la paix et à la sécurité nationale.

Les panélistes se pencheront sur les mesures prises à l'interne par les Etats et sur le soutien de l'Union européenne pour conjurer le mal terroriste tout en mettant en exergue les difficultés rencontrés et proposer des pistes de solution.



THEME N°4 : La prise en charge psychosociale des victimes du terrorisme : Nécessité d'une

PANELISTE : Mr Peter KUM CHE MEBENG (Cameroun)

Membre du Comité Exécutif du Conseil international de réhabilitation pour les victimes de la torture (IRCT) et Directeur Exécutif de l'ONG « Trauma Center Cameroun »

Même s'il est vrai que la santé mentale des victimes de violence extrémiste (y inclus le terrorisme) est le domaine oublié (par excellence) des programmes de soutien nationaux et internationaux, il n'en reste pas moins qu'elle demeure un problème majeur de santé publique, nécessitant une bonne prise en charge psychosociale holistique. Le terrorisme a un impact psychologique non seulement sur ses victimes directes, mais également sur l'ensemble de la population et le traumatisme qui en découle peut, en plus d'impacter négativement et durablement la victime, se transférer de façon intergénérationnelle (on parle alors de traumatisme trans-générationnel).

Les manifestations individuelles éprouvées immédiatement après une situation de stress extrême (crimes commis par des GAT sur une population civile y inclus des membres immédiats de la famille de la victime) ne se limiteront en aucun cas à leurs seules modalités d'expression pathologique repérables au visu. Les dimensions de la douleur psychique, des émotions fortes générées par la perte atroce d'un proche, en sus de celles relatives à une vulnérabilité extrême et une perte perpétuelle du sentiment de sécurité, relèvent de la subjectivité de chaque victime et se traduit de façon individuelle mais englobe implicitement et de façon sui-générique une dimension collective. La réhabilitation de la victime, si elle devrait être durable, devrait forcément se faire selon une approche holistique prenant en compte les dimensions sociales, économiques et psychiques de la victime ainsi que son environnement immédiat.

Réactiver les capacités de résilience nécessite des thérapies individuelles, des thérapies de groupes et des rites de guérison qui devraient être complémentaire aux efforts de réinsertion socioéconomique à travers des activités génératrices de revenus (AGR) pour une autonomisation effective, garant d'une réinsertion sociale réussie et d'une résilience accrue